

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Eric MOISAN, Maire, M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART arrivée à 19h25, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR, Mme Christelle MEUNIER donne pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Malika TOUBLANC

Objet de la Délibération
n°20220407-045

Date de la convocation et d'affichage : 1^{er} avril 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

- FINANCES :

➤ Demande de subvention de l'école Saint-Yves pour une classe de découverte

L'école privée Saint-Yves envisage un projet de classe de découverte sur le thème « voyage dans le temps » en vendée du lundi 20 au mercredi 22 juin 2022.

Sont concernés 43 élèves de CE2, CM1 et CM2 (35 élèves domiciliés sur la commune, 8 élèves hors commune). Le coût du voyage par élève est de 178 €.

Considérant l'intérêt de ce projet pour les élèves, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'appliquer la règle pour ce type de voyage scolaire : pour les classes découvertes, la commune participera à hauteur d'1/3 du coût du voyage par élève avec un plafond de subvention de 60 € par enfant.

- de verser une subvention de $59.33 \text{ €} \times 35 = 2\,077 \text{ €}$ correspondant à 1/3 du coût du voyage pour 35 élèves.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN


